



Sécurité



Santé



Animations,
festivités &
culture



Emploi,
commerce &
économie



Sport & loisirs



Associatif



Quartiers &
hameaux



Education &
jeunesse



Seniors



Aménagement
urbain



Développement
durable



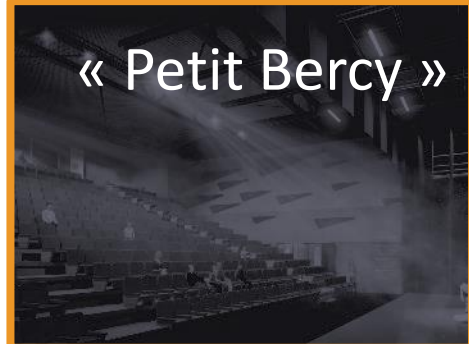
Animaux



Handicap



Campus des
arts et de la
culture



« Petit Bercy »

« Pas de liberté sans sécurité »

À Castres, chaque habitant doit pouvoir se sentir en confiance dans son quartier, dans les transports, dans les espaces publics, le jour comme la nuit. Déambuler dans les rues, faire le marché ou aller au cinéma doit se faire sans crainte. Assurer la sécurité de chacun, c'est garantir la liberté d'une ville vivante. Prévention, augmentation des moyens, services spécialisés et actions ciblées constitueront le cœur de notre engagement.

- ❑ **Augmenter les effectifs de police municipale pour atteindre un minimum de 40 agents.** Ceci permettra de **renforcer la présence policière dans les zones sensibles**, avec du bleu plus visible sur le terrain, pour faire de la prévention, de la répression, et pour « **gêner les gêneurs** ». Être davantage présent sur la voie publique et en patrouille passe également par un rééquilibrage des services, avec une optimisation des tâches administratives.
- ❑ **Créer une brigade canine**, spécialisée et dissuasive, pour renforcer la surveillance des parcs, des marchés et des grands événements (en excluant les missions stupéfiants ou explosifs, qui relèvent d'équipes plus spécialisées).
- ❑ **Moderniser et étendre le système de vidéoprotection** afin de consolider les moyens de dissuasion, de permettre des interventions rapides et de faciliter les investigations.
- ❑ **Sécuriser les événements publics** par l'utilisation de drones, lorsque la loi l'autorisera au niveau de la police municipale (« projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres », déposé au Parlement le 29 oct. 2025).
- ❑ **Maintenir l'éclairage public dans les rues la nuit.**
- ❑ Mettre en place un **dispositif de prévention de la petite délinquance** conjointement avec la Justice et la Police Nationale, en complément du travail réalisé avec les associations et nos quartiers.
- ❑ **Saisir et détruire systématiquement les véhicules utilisés pour les rodéos urbains.**
- ❑ Créer une **commission de référents de quartiers** pour faire circuler l'information et faire remonter du terrain les différentes problématiques qui peuvent émerger.



« Agissons à notre niveau »

Bien que la santé ne soit pas une compétence municipale, il est impossible d'ignorer les difficultés croissantes d'accès aux soins. Faciliter l'installation de professionnels de santé, garantir la permanence des soins, soutenir les personnes fragiles, sont des actions que nous pouvons mener à notre niveau.

- ❑ **Aider les professionnels de santé à s'installer** sur notre commune en leur dédiant un interlocuteur unique à la mairie pour toutes leurs démarches (administratives, familiales...) et en leur trouvant un local, si besoin, pour exercer leur activité.
- ❑ **Créer un centre médical de santé libéral, dit de « soins non programmés »**, tel qu'il en existe dans d'autres communes comme Revel ou Capestang. Situé en centre-ville sur le site de l'ancien Pôle Emploi, il pourra accueillir plusieurs professions : généralistes, chirurgiens-dentistes, dermatologues, ophtalmologues, psychiatres, psychologues, infirmières libérales, infirmières en pratique avancée, orthophonistes... l'idée sera également d'offrir de la **flexibilité financière et administrative aux jeunes médecins**, pour qu'ils puissent « tester » l'exercice de leur métier à Castres, ainsi que de proposer aux internes « thésés » de faire des remplacements et aux internes « non thésés » de suivre des stages de formation. A long terme, ce centre devra devenir un lieu pérenne d'offres de soin, en relais notamment du centre de médecins retraités déjà prévu en ville à court/moyen terme.
- ❑ **Repenser l'accueil des internes**, qui font leur stage à l'hôpital, avec un véritable parcours d'intégration à la vie castraise afin de leur donner envie de rester avec nous : logements dédiés, visite de la ville, présentation de la vie culturelle et sportive... chaque année, ce sont 70 à 80 internes qui exercent au Centre hospitalier intercommunal Castres-Mazamet (CHIC), soit autant de professionnels de santé que la ville pourrait retenir à l'issue de leur stage. Pour ceux qui décident de ne pas s'implanter chez nous, il conviendra de faire un bilan avec eux pour voir ce que la ville peut faire mieux ou en plus pour cette population.
- ❑ **Redynamiser la Maison Sport-Santé**, en recrutant un animateur spécialisé, pour les personnes de tous âges souhaitant pratiquer le sport à des fins de santé et de bien-être. Promouvoir plus largement le développement du « sport santé », en collaboration avec les associations de la Ville, avec notamment des journées de sensibilisation.



« Agissons à notre niveau »

- ❑ **Créer un « bureau d'information seniors et aidants »**, au sein du CCAS (cf. partie Seniors).
- ❑ **Aider les aidants** en mettant en place un véritable plan de soutien pour ceux qui accompagnent au quotidien un proche malade, en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap, quels que soient la pathologie et l'âge. Leur engagement entraîne trop souvent épuisement, dépression, culpabilité et isolement. Le futur centre médical de santé (cf. ci-dessus) donnera la possibilité d'accéder à des **consultations avec un psychologue**, offrira un **espace d'échange et d'ateliers collectifs**, en lien avec les différentes associations et structures aidantes existantes.
- ❑ **Conserver la mutuelle communale** qui sera mise en place prochainement par un vote en conseil municipal avant les élections. Par ce contrat collectif, sur le modèle de ce qui existe dans d'autres communes comme Albi, les Castraises et les Castrais, et notamment nos aînés, auront accès à des tarifs préférentiels sous conditions de revenus.
- ❑ Créer des **ateliers de parole contre le harcèlement scolaire** et le mal-être de certains de nos enfants.
- ❑ **Former aux gestes de premiers secours dès le primaire**, en collaboration avec les pompiers ou la Croix-Rouge.



« Retrouvons l'âme de Castres »

Après un effort significatif de rénovation ces dernières années, Castres a désormais besoin de s'animer et de retrouver une âme. Qu'elles soient culturelles, commerciales ou festives, les animations locales doivent redonner vie à notre « belle endormie ». Avec une ambition : « rendre Castres rayonnante et unique ».

- ❑ **Soutenir nos associations culturelles**, qui animent et redynamisent notre ville (cf. partie Associatif).
- ❑ Créer un **Campus des Arts et de la Culture** sur la friche de l'ancien collège des Cèdres, regroupant toutes les écoles castraises : théâtre, danse, musique, peinture, arts plastiques... ce campus disposera de logements étudiants et offrira des salles d'expositions temporaires du musée Goya. [Lien vers l'article](#)
- ❑ **Retour du Raid Agout en 2027**, événement phare instauré au milieu des années 1990 et arrêté en 2022, avec l'installation de guinguettes.
- ❑ **Retour du Concert de Rentrée** (septembre).
- ❑ Créer un **grand festival musical populaire annuel**. Il permettra de valoriser le parc de Gourjade comme site d'accueil de grands événements. Le festival « Les Fous rires de Castres », par ailleurs, sera développé et étendu.
- ❑ **Mettre les traditions locales à l'honneur avec « Les Fêtes de Castres »**, rendez-vous annuel qui célébrera la ville et son histoire, avec l'implication des associations et des commerçants.
- ❑ Créer un **Comité local des Fêtes pour chaque quartier qui souhaitera animer lui-même certains événements festifs**. Ces comités seront **soutenus par la municipalité**, administrativement et logistiquement.
- ❑ **Valoriser le patrimoine culturel castrais** avec des visites immersives, un week-end du Musée Goya, un festival des lumières et des parcours thématiques du coche d'eau (bateau-promenade). Par ailleurs, la labellisation « Ville d'art et d'histoire » sera un moyen parmi d'autres de renforcer l'attractivité de notre territoire.
- ❑ Proposer un centre d'accueil pour les pèlerins de Compostelle.
- ❑ Organiser des **journées découvertes au stade Pierre-Fabre** en collaboration avec le club. D'autres événements permettront de développer le tourisme sportif. Installer par ailleurs des **fan-zones** pour les soirées rugby en centre-ville.



« Libérons les initiatives locales »

L'autoroute ne fera pas tout. Son achèvement doit être une vraie opportunité pour attirer de nouvelles entreprises et revitaliser le tissu économique local et notre centre-ville. Par l'accompagnement et le soutien aux porteurs de projets, au commerce et à l'artisanat local, la Ville a un rôle majeur à jouer dans ce domaine. Sans travail, pas de vie possible sur le territoire.

- ❑ Accompagner à l'installation et au développement l'ensemble des commerces et de leurs associations par la création d'une « **Maison des commerçants et des artisans** » et la création d'un poste de **manager de centre-ville**. Cette « Maison » proposera également des services à leurs clients, avec une conciergerie, une consigne... et sera en lien direct avec la mairie.
- ❑ **Repenser le plan de circulation et de stationnement en centre-ville**, pour les besoins de tous : habitants, commerçants, employés, clients...
- ❑ Créer un espace de **parking réservé aux commerçants** pour faciliter leur logistique et l'accès à leur boutique.
- ❑ **Reconstruire une halle couverte sur la place de l'Albinque**, offrant un espace ouvert au public et à destination d'événements de plein air.
- ❑ Mettre en place des **animations commerciales** pour dynamiser nos marchés et notre centre-ville.
- ❑ Repenser les marchés de producteurs pour les rendre plus attractifs et recréer un véritable lien entre le producteur et le consommateur, à travers des **événements autour de l'agriculture**.
- ❑ Elaborer un label ou une étiquette « **produits issus de l'agglomération** » pour valoriser nos produits, mettre en valeur les producteurs qui ne trichent pas et favoriser une consommation locale.
- ❑ Pour attirer de nouveaux agriculteurs, **faciliter l'installation et le développement des projets agricoles** sur la commune.
- ❑ Mettre en place un **service de développement économique avec manager dédié** pour accompagner les entreprises dans leurs démarches : installation, développement, reprise ou transmission d'entreprise, mise en relation avec des partenaires locaux... celles-ci doivent être déchargées au maximum des tâches administratives pour se concentrer sur leur cœur de métier.
- ❑ Favoriser l'implantation d'**espaces de coworking** pour les petites entreprises, les start-ups et les autoentrepreneurs, en plus de celui qui sera prévu sur le futur Campus des Arts et de la Culture (cf. partie Grands projets).
- ❑ Être présent sur les **salons professionnels** régionaux, nationaux et internationaux pour y faire connaître les atouts de notre bassin d'emploi.
- ❑ **Relancer la Foire Économique de Castres** en la modernisant, sous un nouveau format, pour soutenir l'économie locale et renforcer l'attractivité de la ville.



« Castres, terre de sport et ville de passions »

Bien plus que du jeu, le sport c'est la santé, l'éducation, la cohésion sociale, du plaisir et de l'ambition. Avec près de 12.000 licenciés dans 140 associations et 70 disciplines représentées, le sport doit être accessible à tous, à tous les âges, et partout dans la ville. Un plan sport ambitieux sera guidé par la volonté de mutualiser les équipements, afin de réduire les coûts et de favoriser le lien social et sportif entre les clubs. La mise à l'honneur des clubs, des sportifs et des bénévoles est aussi un moyen de saluer leur implication.

- ☐ Créer un **complexe multimodal, capable d'accueillir des compétitions sportives majeures, avec 5.000 spectateurs**. Véritable « petit Bercy », il pourra également accueillir des concerts (cf. partie Grands projets).
- ☐ Créer une « **Maison des arts martiaux** » ayant vocation à rassembler les 1.200 licenciés de sport de combat : judo, MMA, boxe, karaté, taekwondo... Un lieu moderne, pensé avec les clubs et accessible à tous.
- ☐ Constituer **deux pôles d'excellence rugby et football** afin d'offrir à ces disciplines les outils performants dont elles ont besoin, avec un terrain synthétique et des tribunes sur le site de la Borde-Basse, dans l'objectif de faire de Castres une référence régionale du sport collectif.
- ☐ Accueillir des **événements sportifs d'envergure internationale** comme une étape du Tour de France cycliste ou un match du Tournoi des 6 Nations U20 de rugby.
- ☐ Organiser des **compétitions populaires** telles qu'une course cycliste nocturne ou un triathlon.
- ☐ Pour la pétanque, **relocaliser le boulodrome**.
- ☐ Aménager un **circuit de cyclo-cross** sur 6 à 7 km (sans traverser la route) et une **piste de « pump track »** (boucle avec bosses et virages relevés) pour les clubs, les jeunes et les familles, en profitant des atouts naturels du site de la Borde-Basse. Rénover également son **skatepark**, en collaboration avec un fabricant de planches de skateboard. Castres doit devenir une destination VTT et sports de pleine nature.
- ☐ Installer des **équipements sportifs de proximité dans nos quartiers** : city stade, aire de crossfit, terrain de basket 3x3, aire de jeux pour enfants... pour favoriser la santé et l'activité physique de tous.
- ☐ Mettre à l'honneur les clubs, les sportifs et les bénévoles par la création d'un « **Gala annuel des associations sportives et culturelles** ». Ce Gala sera l'occasion de saluer les performances des joueurs, l'investissement du milieu associatif sportif et culturel et l'implication de tous.



« Le poumon de la ville »

Forces vives de Castres, les associations créent du lien, animent les quartiers, soutiennent les plus fragiles, transmettent la culture et le sport, éduquent nos jeunes, font rayonner notre ville. Il est donc essentiel d'être à leur écoute, de les accompagner et de les soutenir. Parce qu'elles sont des partenaires majeurs pour construire l'avenir de notre ville. L'avenir de Castres se construira avec ceux qui s'engagent chaque jour sur le terrain.

- ❑ **Aider les associations à développer leurs projets et favoriser l'émergence d'événements d'envergure**, pour faire battre le cœur de Castres.
- ❑ **Consulter les associations sur chaque projet** qui les concernera, dans une approche participative.
- ❑ **Favoriser l'échange entre associations** afin de mutualiser les moyens matériels et de partager le temps ô combien précieux de leurs nombreux bénévoles. Ceci permettra de créer des synergies et une émulation de notre vie culturelle.
- ❑ Créer un « **Gala annuel des associations sportives et culturelles** » pour leur dire « merci ! » (cf. partie Sport & Loisirs).
- ❑ **Étendre le Forum des sports aux autres associations** de la ville. Autre marque de reconnaissance envers leur engagement, ce forum leur permettra de faire connaître leurs activités et leurs projets.



« Recréons du lien social »

La diversité de ses quartiers et de ses hameaux fait la richesse de Castres. Voilà pourquoi ils ne doivent plus être oubliés. Parce que tout ne se passe pas forcément au centre-ville, quartiers et hameaux ne doivent pas être relégués à de simples zones d'ortoirs, mais redevenir des lieux de vie. Des quartiers et des hameaux qui vivent, c'est une ville qui bouge. Proximité, sécurité, animation, écoute... sont autant d'enjeux auxquels nous devons répondre pour les habitants des quartiers et des hameaux de notre ville.

- ❑ Remettre en place les **régies de quartier**. Jouant un véritable rôle économique, social et culturel, elles permettront de faire vivre les quartiers, de les entretenir (espaces verts, parties communes d'immeubles, etc.) et de les animer. Elles seront également des **lieux de services et d'entre-aide pour les habitants** : aide à l'insertion professionnelle, petites réparations et petits travaux en tous genres, mise à disposition de matériel tel que tables et chaises pour des repas entre voisins, services informatiques (comme l'impression de documents), etc. il sera également possible d'organiser des **réunions participatives** pour apporter une réponse à toutes les demandes de la population dans un délai raisonnable.
- ❑ Pour le **quartier de Lameilhé**, redynamiser l'**Espace de vie sociale (EVS)** par un accompagnement de la mairie, **ouvrir l'espace de loisir Louisa Paulin**, et demander à l'Etat l'installation d'un **guichet France Services** en s'appuyant sur le rapport du Sénat ; ce guichet permettra d'accompagner la population dans ses démarches administratives (*Sénat : rapport d'information n° 778, déposé le 13 juillet 2022*).
- ❑ Proposer davantage d'animations locales afin de **valoriser nos quartiers et nos hameaux** et renforcer les liens entre les habitants. **Créer d'autres espaces de loisirs** par l'ouverture de lieux de vie.
- ❑ Installer des **équipements sportifs de proximité** : city stade, aire de crossfit, terrain de basket 3x3, aire de jeux pour enfants... pour favoriser la santé et l'activité physique de tous (cf. section Sports & Loisirs).
- ❑ Poursuivre les **travaux de voirie et d'aménagements** dans plusieurs secteurs et continuer le programme de renouvellement urbain.



Spécifiquement pour nos hameaux

« Recréons du lien social »

- ❑ Pour la **sécurité des habitants des hameaux**, renforcer la présence policière, déployer de manière raisonnée la vidéoprotection (par exemple à l'entrée des hameaux et en des points précis), lutter contre la vitesse excessive sur les routes (radars pédagogiques, chicanes, etc.), ou encore, améliorer l'application existante « voisins vigilants » pour signaler toute situation suspecte et prévenir notamment les cambriolages.
- ❑ **Entretenir les routes de façon prioritaire** afin d'éviter inondations et effondrements de chaussée.
- ❑ Porter une attention particulière à l'**entretien du patrimoine, tel que les calvaires, les statues, les lavoirs et autres monuments**.
- ❑ **Revoir une signalétique disparate dans nos hameaux**, pour orienter au mieux les habitants, les services de secours et les visiteurs. Etudier la mise en place de **liaisons cyclables entre les hameaux et le centre-ville**.
- ❑ S'assurer du **déploiement de la fibre** sans laissés-pour-compte.
- ❑ Rendre la **collecte des déchets plus pratique** pour les habitants. Certains points de collecte demeurent encore trop éloignés des habitations.
- ❑ Déployer une « **brigade environnement** » avec pour mission de prévenir les dépôts sauvages (et l'affichage sauvage), de contrôler les obligations légales de débroussaillage (OLD) et de prévenir les incendies.
- ❑ Entretien et **valoriser nos chemins ruraux et nos « chemins noirs »** (itinéraires préservés de l'éclairage artificiel), pour nos habitants, pour notre biodiversité et pour les voyageurs. Etudier également la possibilité de **rouvrir certains chemins communaux**. L'entretien des chemins ne doit pas reposer sur l'aide bénévole des agriculteurs. Par ailleurs, la ruralité doit aussi être un levier pour développer le tourisme.
- ❑ **Revoir l'éclairage public dans les hameaux**, en conciliant sécurité, sobriété énergétique et respect de la biodiversité. L'extinction de l'éclairage, par exemple à partir de minuit, afin de diminuer la **pollution lumineuse** et de préserver notre ciel étoilé, devra se décider par des **concertations locales**.



« Faisons grandir nos enfants »

L'éducation et la jeunesse sont les piliers de notre avenir. À Castres, chaque enfant, adolescent, jeune adulte doit pouvoir grandir, apprendre, s'épanouir et construire son avenir dans un cadre sûr, équitable et stimulant. Parce que notre jeunesse mérite les meilleures conditions pour apprendre, rêver, créer et réussir dans notre ville. L'école doit être plus qu'un lieu d'apprentissage : un espace d'éveil citoyen, culturel, sportif, écologique et solidaire. L'école doit être ouverte sur la République et la citoyenneté, proposer des activités périscolaires riches, accessibles et éducatives, en s'engageant pour la santé, l'alimentation durable et l'écologie.

- ❑ **Augmenter le nombre de places en crèche** pour répondre à la demande et réduire les listes d'attente. Cela pourra passer par la création d'une nouvelle crèche.
- ❑ **Généraliser les "cafés des parents"**, moment d'échange en crèche avec les professionnels de la petite enfance, sur des thématiques choisies en avance, afin de partager des questionnements ou des doutes, et de prévenir les difficultés liées à la parentalité et à l'éducation de l'enfant.
- ❑ **Rénover les écoles**, notamment au niveau de l'**isolation des bâtiments**, et **végétaliser les cours de récréation** (déjà réalisé dans 2 écoles sur 22).
- ❑ Mettre en place la **gratuité du périscolaire**, et y proposer une **aide aux devoirs** encadrée par des professionnels ou des bénévoles formés pour cela. Le temps périscolaire doit par ailleurs être un moment d'épanouissement, de découverte et de socialisation, **en partenariat avec les associations locales** (culturelles, sportives, environnementales).
- ❑ Pour l'**ALSH (accueil de loisir sans hébergement)**, en période de vacances, **créer une structure dédiée aux loisirs, dans un cadre verdoyant et naturel, avec une grande capacité, de 200 à 250 enfants** (ce qui passera par des demandes d'agréments supplémentaires). En effet, les 5 accueils de loisirs que compte déjà notre ville (tranches d'âge de 3 à 14 ans et de 3 à 17 ans) manquent d'attractivité : ils sont trop bitumés et 2 d'entre eux se situent dans des écoles, là où nos enfants passent déjà la plupart de leur année.



« Faisons grandir nos enfants »

- ❑ Toujours pour les **périodes de vacances scolaires**, afin d'offrir un répit et un relais éducatif pour les familles, **mettre en place une quinzaine de séjours par an (semaines)**, « dans les murs » et « hors les murs », répartis par tranches d'âge : 6 à 7 ans, 8 à 10 ans, 11 à 13 ans et 14 à 17 ans. Ceci permettra en outre de désengorger les ALSH pendant les vacances. L'offre actuelle est insuffisante, avec seulement 2 à 3 séjours par an réservés aux enfants déjà inscrits en ALSH, avec peu de places. N.B.: **avec une participation modérée des familles**, ce type de séjour peut être en partie financé par l'Etat (dispositif « Colos apprenantes », avec 400 € par enfant et par séjour) ou la CAF 81 (« Pass Colo » jusqu'à 250 € par enfant, notamment à l'âge de 11 ans).
- ❑ Mettre en place un **programme « zéro gaspillage alimentaire »** afin de sensibiliser les enfants à l'optimisation des portions, à la diversité alimentaire et au tri des déchets.
- ❑ Insuffler une dynamique d'**éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)**.
- ❑ Créer des **ateliers de parole contre le harcèlement scolaire et le mal-être** de certains de nos enfants.
- ❑ Réunir un **Conseil Municipal des Enfants (CME)**, véritable espace d'expression et de débat. En complément de visites des lieux institutionnels et de rencontres avec des acteurs de la vie publique, le Conseil aura pour mission de former les citoyens de demain.
- ❑ **Renforcer les liens intergénérationnels**, en partenariat avec les Ehpad de la ville, en créant du lien social et en faisant profiter nos enfants de l'expérience de nos aînés.



« Une ville pour tous les âges »

Prendre soin de nos aînés est un devoir collectif. Face au vieillissement de la population, l'amélioration de la qualité de vie des seniors n'est pas une option. Pour faire en sorte qu'ils puissent vivre dignement, activement et en sécurité, il s'agit d'œuvrer au bien-vieillir dans notre ville. Vieillir à Castres ne doit pas être synonyme de mise à l'écart. Parce qu'une ville qui respecte ses aînés est une ville qui prépare l'avenir.

- ❑ **Créer un « bureau d'information seniors et aidants »**, au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), afin d'accompagner nos aînés et nos aidants dans leurs démarches : remplissage de leur feuille d'imposition, constitution d'un dossier de retraite, demande d'un logement social et accompagnement pendant le « parcours résidentiel », demande d'aides sociales, coordonnées des médecins, information sur les clubs d'activité... l'Internet est impersonnel et peu adapté pour se renseigner sur des cas particuliers ; il faut accueillir physiquement avec un accompagnement éminemment humain.
- ❑ **Accompagner le « bien vieillir chez soi » et prévenir la perte d'autonomie, en coordonnant les aides sous conditions de ressources** (du département pour la perte d'autonomie, de l'Agence nationale de l'habitat et éventuellement du CCAS) pour l'adaptation des logements : aménagement de certaines pièces, barre de douche, éclairage spécifique... élaborer des **projets de domotique**, par exemple en partenariat avec l'école d'ingénieur ISIS (Informatique et Systèmes d'information pour la santé), pour mettre des capteurs et de l'intelligence dans la maison : montres connectées, détecteurs de chute, analyse comportementale des temps d'éclairage de certaines pièces, etc.
- ❑ Mettre en œuvre un **programme d'animations culturelles et musicales**, avec des après-midis dansants, afin de favoriser le lien social. **Recréer des moments de plaisir collectif** par l'organisation régulière de concours de belote, de lotos et de repas partagés dans les quartiers.
- ❑ Développer un **réseau d'entraide entre générations** (jeunes, bénévoles, associations et seniors) pour soutenir le bien-vieillir et lutter contre la solitude.
- ❑ **Maintenir la gratuité des transports en commun** (bus).
- ❑ Mettre en service un **système de transports adapté** permettant aux habitants des quartiers de se rendre à l'Espace Seniors de La Platé.
- ❑ **Aménager l'espace public** avec des trottoirs accessibles et des passages piétons sécurisés, pour favoriser le vieillissement actif.
- ❑ Sensibiliser et **former nos aînés contre les arnaques en ligne** (notamment "phishing"), au téléphone (faux appel, faux SMS) et par personne sous fausse identité (ex : personne se présentant comme policier pour récupérer des coordonnées bancaires).



« Construisons ensemble l'espace de demain »

Alors que plusieurs chantiers sont déjà engagés pour façonner la ville, de nouvelles orientations doivent répondre aux défis de demain. Entre héritage et transition, il s'agit de répondre aux aspirations d'une ville en mutation. Le centre-ville, notamment, doit s'adapter à nos nouveaux modes de vie, de consommation et de déplacement.

- ❑ Créer une structure adaptée pour **gérer et réhabiliter les locaux vacants** appartenant à la Ville, afin, notamment, de développer des logements pour les Castrais et Castraises. Cette mesure s'inscrit dans une volonté plus globale de lutte contre la vacance et la dégradation de l'habitat ancien.
- ❑ **Reconstruire une halle couverte sur la place de l'Albinque**, offrant un espace ouvert au public et à destination d'événements de plein air (cf. partie Emploi, Commerce & Economie).
- ❑ **Réaménager les quais de l'Agout** par un nettoyage des berges et une valorisation des caves des maisons, afin de renforcer notre image de « Venise du Tarn ».
- ❑ Accélérer la **réfection des trottoirs et des voiries** selon un plan pluriannuel. Ces réfections doivent être l'occasion de revoir autant que possible les canalisations d'eaux usées et/ou pluviales, dans une vision de long terme pour la ville.
- ❑ **Réétudier le plan de circulation** dans l'agglomération et **repenser le stationnement** dans le centre-ville. Aménager également des **zones à stationnement gratuit mais à durée limitée** (zones bleues avec disque et/ou bornes automatiques à détection), en calibrant au mieux la durée maximale autorisée.
- ❑ **Libérer des places de parking pour les chalands** en créant un parking réservé aux commerçants.
- ❑ Repenser toute la **signalisation du centre-ville** et ajouter des plans dans les parkings afin d'orienter au mieux les visiteurs.
- ❑ Installer des **panneaux de signalisation du patrimoine** (avec temps de marche) pour mettre en avant les sites phares de notre ville.
- ❑ **Aménager des pistes cyclables** (en plus de la rénovation de celle de Lameilhé), en favorisant la cohabitation avec les automobilistes.



« Le bon sens en action »

Parce que chaque geste compte mais que l'écologie ne doit pas être considérée comme punitive, la ville doit s'engager dans un programme volontariste, incitatif et de sensibilisation pour préserver nos ressources (eau, énergie, nourriture) et protéger nos espaces naturels et notre biodiversité. Le développement durable doit être un levier pour améliorer la vie quotidienne des Castrais.

- ❑ Définir un **plan de végétalisation urbaine** en densifiant arbres et arbustes pour créer des îlots de fraîcheur dans les rues du centre-ville, sur les places et dans les cours d'école (déjà réalisé dans 2 écoles sur 22, cf. partie Education & jeunesse). Selon le type de plantes choisies, la végétalisation permet également de lutter contre la pollution de l'air. Créer un **permis de végétaliser** afin que les habitants qui le désirent puissent végétaliser leur façade de manière encadrée.
- ❑ **Désimperméabiliser certaines surfaces en ville**, notamment certaines rues, en dégoudonnant le trottoir d'un côté tout en s'assurant de conserver de l'autre un trottoir minéral plat, pour les personnes âgées, les fauteuils roulants et les poussettes.
- ❑ Déployer une « **brigade environnement** » avec pour mission de prévenir les dépôts sauvages (et l'affichage sauvage), de contrôler les obligations légales de débroussaillage et de prévenir les incendies (cf. partie Quartiers & hameaux).
- ❑ Continuer la **chasse aux fuites d'eau sur le réseau urbain** et mettre en place des **récupérateurs d'eaux de pluie** afin de réduire la consommation d'eau potable, notamment pour l'arrosage municipal.
- ❑ **Accélérer les actions de sobriété énergétique**, en poursuivant le **programme d'isolation des bâtiments municipaux**, en développant le **photovoltaïque** et en installant partout des **ampoules basse consommation** pour l'éclairage public (enjeu d'autant plus important que l'éclairage des rues sera rétabli la nuit, cf. partie Sécurité).
- ❑ Installer des **composteurs de quartiers**, collectifs, avec un accompagnement de la mairie pour leur gestion.
- ❑ Mettre en place un **programme « zéro gaspillage alimentaire »** afin de sensibiliser les enfants à l'optimisation des portions, à la diversité alimentaire et au tri des déchets, et insuffler une dynamique d'**éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)** (cf. partie Education).
- ❑ Sensibiliser nos concitoyens à l'**impact de l'usage du numérique** sur l'environnement (journal de la ville, intervention dans les écoles, organisation de « Fresques du numérique »).





« Une ville amie des animaux »

Qu'ils soient domestiques, errants ou sauvages, les animaux partagent notre territoire. Faire en sorte de mieux encadrer leur place dans la cité, tout en garantissant sécurité, hygiène et respect de chacun, c'est faire de Castres une ville amie des animaux. Une ville qui prend soin de ses animaux est une ville qui prend soin de ses habitants.

- ❑ Construire un **nouveau chenil moderne** pour animaux abandonnés, avec pension pour chats. Sa gestion se fera en lien avec les associations locales, comme l'ACPA (Association Castraise de Protection des Animaux).
- ❑ Créer un **espace « Toutoulib »** afin que les chiens puissent être lâchés sans laisse dans un espace fermé, avec fontaines à eau et autres commodités.
- ❑ Mettre à disposition un **conseiller éducateur canin** durant certaines journées pour accompagner les maîtres qui souhaitent dresser leur chien.
- ❑ Multiplier les points de distribution de **sacs à déjections canines biodégradables** afin de garantir une ville plus propre et une meilleure harmonie entre humains et animaux.
- ❑ Développer une application municipale pour le **signalement d'un animal perdu ou blessé**.
- ❑ Mettre en place une **gestion éthique des chats libres**, avec stérilisation et suivi.
- ❑ Sensibiliser au respect animal via des interventions dans les écoles, des **journées « ville aux animaux »** et des balades collectives avec animaux de compagnie.



« Une ville accessible à tous »

En France, selon APF France handicap, une personne sur six vit avec un handicap. L'inclusion est une exigence pour une ville où les personnes en situation de handicap rencontrent encore de nombreux obstacles au quotidien. La prise en compte de leurs besoins dans l'espace public passe par des actes concrets dans l'aménagement urbain, comme dans l'accompagnement (en partenariat avec les associations spécialisées), pour faire de Castres une ville accessible à tous.

- ❑ **Augmenter le nombre des places de stationnement réservées** aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- ❑ Développer le **transport à la demande adapté**, afin de faciliter l'accès au centre-ville.
- ❑ **Intégrer l'accessibilité dans les cahiers des charges des travaux d'aménagement**, de voiries et de trottoirs. L'objectif n'est pas seulement la conformité, mais la qualité d'usage et la continuité des cheminements.
- ❑ Contribuer à **rendre accessibles les appartements aux personnes en situation d'handicap** en accompagnant les propriétaires dans l'ancien pour la rénovation de leurs logements, en complément des dispositifs déjà en vigueur.
- ❑ Faciliter l'**accessibilité des commerces** via un travail conjoint entre les commerçants, les associations et la mairie.
- ❑ Développer le **label « Tourisme & Handicap »** (déjà obtenu par certains établissements sur Castres), afin d'inciter les professionnels du tourisme à adapter leur offre et à garantir un accueil adapté à tous.
- ❑ Animer des **journées de sensibilisation au handicap** dans les écoles et créer des moments participatifs autour de l'inclusion, en partenariat avec les associations spécialisées. Ces moments d'échange doivent aussi être des marques de reconnaissance envers les aidants et les familles.





Un Campus des Arts et de la Culture sur la friche des Cèdres

Nos deux grands projets de la mandature...

Un lieu de création, de formation et de vie pour ramener la culture, la jeunesse et l'énergie au cœur de notre ville ! C'est le projet majeur envisagé par Xavier Bories pour redonner une âme à l'ancien collège des Cèdres.



Respectueux du patrimoine et dans le prolongement des décors de cartes postales du théâtre de Castres et du jardin de l'Évêché, ce projet n'est pas qu'une simple réhabilitation des bâtiments existants.

Arts plastiques, peinture, musique, théâtre, danse, numérique et audiovisuel seront réunis au sein d'une **école pluridisciplinaires des arts et de la culture** sur 4 000 m² de locaux dédiés. Le campus abritera également des salles d'expositions temporaires du musée Goya, une ludothèque (avec jeux de société) ainsi qu'une brasserie. Il s'inscrira pleinement dans la dynamique nationale « Campus, territoires de culture » (initié par les ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la culture).

De plus, les **étudiants de Castres bénéficieraient sur le campus de logements** (avec une centaine de logements envisagés) et d'un lieu de travail avec bibliothèque et accès wifi gratuit. Avec, pour les étudiants en art, un défi de fin d'année : la création d'une **Fête des Arts et de la Culture**, leur permettant de présenter durant l'été leurs œuvres dans toute la ville. A noter, de plus, que dans l'éventualité où il serait possible de récupérer l'ancien cinéma du Lido sur les quais de l'Agout, celui-ci pourra accueillir les représentations des spectacles produits par le campus, ainsi que des cabarets.

Au cœur de cet espace de promotion des arts et de la culture, l'ambition est également d'implanter une **chaîne de télé numérique, TV Castres** (format Youtube), pour faire rayonner la ville au-delà de ses murs : « l'objectif est de montrer le dynamisme de Castres et de donner envie aux gens de venir chez nous ».

A noter enfin que le Campus abritera un **espace de coworking**, pour les petites entreprises, les start-ups et les autoentrepreneurs.





Un « petit Bercy » pour les concerts et les sports de salle

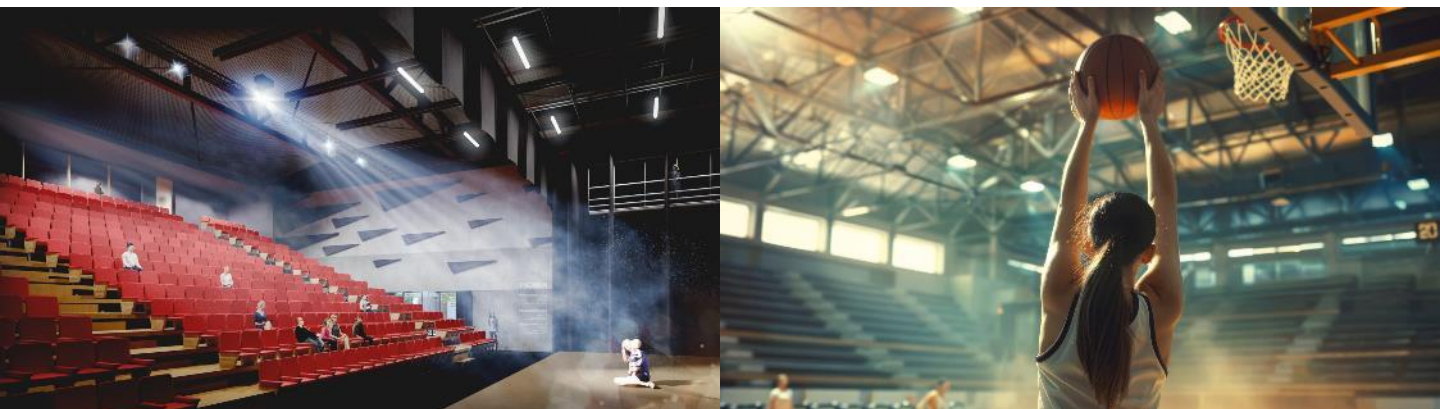
Nos deux grands projets de la mandature...

Parce que le Tarn Sud manque aujourd'hui d'un lieu capable d'accueillir de grands concerts et des compétitions sportives majeures, un projet de construction d'un complexe multimodal sera porté par la ville ou la communauté d'agglomération.

Cet équipement sera la combinaison d'un Zénith et d'un Palais des Sports. L'exemple du Palio à Boulazac, dans la banlieue de Périgueux, prouve que le concept est fonctionnel et rentable.

La salle Gérard Philipe ou le Cossec de Lameilhé ne sont plus de taille à répondre aux exigences des tourneurs et au cahier des charges de compétitions sportives de niveau national. Il est urgent que l'agglomération de Castres se dotent d'une structure moderne pour accueillir dans des conditions optimales un large public, aujourd'hui contraint d'aller jusqu'à Toulouse ou Albi.

Un projet structurant pour la ville, qui pourrait être mené en collaboration avec nos voisins, comme la Communauté de communes Sor et Agout, ainsi qu'avec des partenaires privés.



En **configuration salle de spectacles et de concerts**, le « petit Bercy » de Castres sera à jauge variable, pour proposer un amphithéâtre de **1.000 à 6.500 places**.

En **configuration Palais des Sports**, elle pourrait accueillir jusqu'à **5.000 spectateurs**, avec loges pour les partenaires. Idéal pour le développement vers le très haut niveau d'un club résidant qui disposerait de vestiaires, salle de musculation, bureaux, salle de réunion et salon de réceptions. D'autres clubs pourraient profiter de ce formidable outil en regroupant leurs sièges dans une sorte de « **Maison des sports** ». Ce lieu sera aussi un atout pour convaincre des équipes professionnelles ou des sélections nationales de venir en stage.

Ce complexe attirera enfin un **public professionnel, pour des colloques et des séminaires**.

Une **brasserie** viendra compléter les autres commodités, pour en faire un véritable lieu de vie.

